

C'est ce que pensent les collapsologues qui annoncent qu'il n'y a plus d'espoir pour sauver la planète...

La Promesse d'Eric de Kermel...

« Et pourtant est venu le jour où j'ai pris conscience que l'étoffe du vivant se déchirait. Pas seulement en un endroit qu'il aurait suffi de rapiécer, mais de part en part du tissu. Peau de chagrin. Certains s'en rendaient compte, observateurs des signaux faibles, explorateurs des pôles, des océans, des déserts ou des canopées. Ceux-là commencèrent à alerter. Une croissance infinie n'est pas possible sur une planète aux frontières définies. Et nous n'en avons qu'une, nous rappelèrent le Club de Rome et les rapports du WWF. Vinrent ensuite les rapports du GIEC, attestant avec une régularité implacable la hausse de la température du patient « Terre ».

Alors se sont élevées les voix révoltées d'hommes et de femmes rappelant l'humanité à sa responsabilité et l'interpellant sur ce qu'elle laissait faire. Que dit de cette humanité un monde où la beauté de la nature est communément oubliée, saccagée, violée ? Qu'avons-nous fait du jardinier qui vit en chacun de nous, ému de la fleur à peine éclose, bouleversé par la lumière qui traverse un feuillage et par les reflets de l'onde légère d'un étang ? Avons-nous encore seulement conscience de l'offrande qui nous est faite ? »

Beaucoup de gens et d'organismes se mobilisent pour mieux vivre la transition climatique et préserver la biodiversité...

1. **Une conversion à la biodiversité à domicile et autour de chez soi ;** « Comment sauver la planète à domicile ! » d'Adeline et Alexis Voisard

« Quelle que soit la surface dont nous avons la charge, du petit balcon aux hectares de jardin et de champs, sachons l'utiliser et « la travailler et la garder » comme nous y étions appelés à l'origine, au jardin d'Eden.

Selon une étude de 2015, (Mano-Mano), 89% des Français disposeraient d'un espace de jardinage, que ce soit un jardin (69%), un rebord de fenêtre, une terrasse ou un balcon (INSEE-2017). Mais Il est bon aussi, autant que possible, de rechercher la nature en allant se promener dans les forêts, près des rivières ou, quand on en a la chance, en partant en vacances, admirer la multitude de couleurs, d'odeurs, de reliefs qui s'offrent à nous.

Informons-nous sur le nom des arbres qui nous entourent, apprenons le nom des animaux qui vivent autour de nous, oiseaux, insectes, mammifères, découvrons leur façon de se nourrir et de se reproduire, leurs modes de vie et leur espérance de vie. Même si nous vivons dans un immeuble sans jardin, si les seuls animaux qui nous entourent sont le chat de la voisine et les pigeons de la rue, et que nous voyons toujours les mêmes tilleuls sur notre chemin, connaissons-les, gardons ce rapport avec le vivant qui nous entoure.

Des initiatives urbaines existent pour apporter un bout de nature à chacun : les « jardins partagés » par exemple. Souvent ouverts au public, ils permettent de tisser des liens de proximité entre les habitants et proposent des activités. Nous pouvons aussi être inventifs : oser proposer à un voisin qui a un grand jardin de nous en prêter un petit bout pour en faire un potager dont nous nous occuperons et partagerons la production par exemple. »

2. **Le mouvement des « incroyables comestibles »**, créé par des habitants de la ville de Todmorden, en Angleterre et proposé aujourd'hui dans 475 villes dont 80 en France. Il s'agit de tisser des liens entre les habitants d'une même ville, grâce à des petits potagers disséminés dans la ville partout où il y a des espaces disponibles, cultivés bénévolement par des habitants et dont les fruits sont disponibles à tous, gratuitement. Plusieurs villes sont ainsi devenues autosuffisantes en alimentation.
3. Alors il y a aussi **une prise en compte de la dimension sociale, sociétale de l'action, de la lutte à mener avec une association, une ONG nationale ou internationale, parmi des centaines.**

Reconnaissons, comme le fait le pape François dans *Laudato Si'* la belle énergie et le courage dans les risques pris dans ces luttes.

- « Replantons le canal du Midi ! » : Depuis 2006, les platanes du canal du midi sont attaqués par le chancre coloré, un champignon microscopique qui les décime en quelques mois. Les riverains se sont rassemblés pour attaquer ce fléau par différents moyens.
- Agir pour l'environnement : dont le but est de faire pression sur les responsables politiques et les décideurs économiques en menant des campagnes de mobilisation citoyenne ;
- Génération futures : mène depuis une vingtaine d'années des enquêtes, des colloques, des actions en justice pour informer sur les risques de diverses pollutions ;
- Planète mer : veut préserver la vie marine et les activités humaines qui en dépendent, en préservant notamment la biodiversité ;
- Terre de liens : alors que 200 fermes disparaissent en France chaque semaine, cette association aide une nouvelle génération de paysans à s'installer ;
- La fondation Terre solidaire : a été créée pour agir contre la dégradation massive de notre environnement ;
- Fond mondial pour la nature, ou WWF : est une ONG internationale, présente dans une centaine de pays et vouée à la protection de l'environnement et au développement durable ;
- Greenpeace qui mène, entre autres activités, des investigations et des expéditions scientifiques de grande envergure pour dénoncer la destruction des forêts ;
- La Fondation Nicolas Hulot : initialement appelée Ushuaïa, financée par des entreprises privées veut sensibiliser aux questions environnementales ;
- L'IPBES, « Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques » est l'équivalent du GIEC mais dans le domaine de la biodiversité. Près de 150 experts internationaux, provenant de 130 Etats membres, réalisent des évaluations mondiales de la biodiversité, ainsi que des outils et des méthodes pour protéger la nature ;
- L'union internationale pour la conservation de la nature – UICN – est l'une des principales ONG mondiales, consacrées à la conservation de la nature. Le comité français regroupe 2 ministères, 13 organismes publics, 47 ONG et plus de 250 experts ;
- La COP15, qui a réuni en ce décembre 2022 près de 190 pays, est la conférence de l'ONU pour la biodiversité. Lors de cette session, les participants ont décidé de protéger 30% des terres du monde d'ici 2030 Dans son discours inaugural, le secrétaire de l'ONU avait déclaré que « l'humanité est devenue une arme d'extinction massive. »

Mais alors...tout est perdu ?

Dans les différents pays des législations multiples existent pour sécuriser des territoires contre les assauts des êtres humains.

- « Aires protégées » ; 7 en France, sur 59 dans 16 pays ;
- « Réserves de vie sauvage », créées en France par des privés et qui ont pour but de laisser la nature retrouver en toute liberté un état de « réensauvagement ». Il ne s'agit pas de chasser les humains mais de mieux articuler leur présence avec le monde sauvage ;
- les parcs nationaux et régionaux, terrestres set marins,
- les sites Natura 2000, les réserves de chasse et de faune sauvage, les conservatoires du littoral etc. Des listes vertes sont établies qui valorisent des sites et des pratiques vertueuses, des listes rouges aussi des espèces menacées.

La protection de la biodiversité passe aussi par des structures politiques :

- L'Office français de la biodiversité, créé en 2019, qui contribue à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. C'est l'OFB qui gère la plupart des espaces protégés cités ci-dessous ;
- Le ministère de l'écologie qui met en musique la politique française dans les domaines du développement durable, de l'environnement et des technologies vertes, de la transition énergétique, et de l'énergie, du climat, de la préservation des risques naturels... On imagine aisément que toutes les décisions prises ne vont pas forcément dans le sens d'une véritable protection de la terre... Deux ministres se partagent ce ministère, depuis mai 2022 : Christophe Béchu et Agnès Pannier Runacher.
- L'Union Européenne : qui comprend une Agence Européenne pour l'Environnement – AEE qui fournit des informations fiables sur l'environnement aux décideurs et aux citoyens ; il s'agit d'une source majeure pour ceux qui travaillent dans ces domaines en vue d'améliorer l'environnement, d'intégrer dans les politiques nationales les considérations environnementales ; elle a été créée en 1990.

Dans la présentation de ces différentes structures, nous n'avons en général pas donné notre avis ni ouvert de débat sur leur clarté, la justesse, l'honnêteté... de leur fonctionnement !